



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2026**

**OBJET :**

**DISPOSITIONS ORGANIQUES**

**38) Etablissements d'enseignement du 2nd degré**

Conseils d'administration – Désignation des représentants de la Ville

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil .....	<b>49</b>
Nombre de Conseillers en exercice .....	<b>49</b>
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

*Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu*

#### **PRESENTS**

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Sahra ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruththiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPREZ, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES**

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)  
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD  
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI  
Nourdine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)  
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

#### **ABSENTS EXCUSES**

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)  
Nourdine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

*(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)*

## DISPOSITIONS ORGANIQUES

### 38) Etablissements d'enseignement du 2nd degré

Conseils d'administration – Désignation des représentants de la Ville

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L. 2121-33,

vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.421-2, R.421-14 et R.421-16,

vu le procès-verbal d'élection des conseillers municipaux du 22 mars 2026,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints du 28 mars 2026,

considérant qu'il y a lieu, à la suite du renouvellement du Conseil municipal, de procéder à la désignation des nouvelles représentantes et nouveaux représentants de la Commune au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement du second degré,

considérant que les désignations se font au scrutin majoritaire à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième,

considérant que, lorsqu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire,

vu les résultats du vote auquel il a été procédé, le cas échéant,

### DELIBERE

*(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)*

**ARTICLE UNIQUE :** DESIGNNE, conformément au tableau ci-après, des membres du Conseil municipal représentant la Commune au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement du second degré à Ivry-sur-Seine :

Etablissements	Représentant.es	
	Titulaires	Suppléant.es
Collège H. Wallon	Louis MAZIERE	Léo JANIS-TOURNIER
Collège A. Djebbar	Sarha ZIDELKHILE	Vincent GARREAU
Collège Molière	Sébastien SCARPINATO	Clément PECQUEUX
Collège R. Rolland	Mounia CHOUAF	Guillaume RUCHAUD
Collège G. Halimi	Djeneba SANGARE	Farida HANAIZI
Lycée R. Rolland	Méhadée BERNARD	Alexandra MORTET
Lycée F. Léger	Alexandra MORTET	Karim MASTOURI
Lycée J. Macé		Alexandra MORTET

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 16/04/2026

RECU EN PREFECTURE

LE 16/04/2026

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 16/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20260409-DEL20260409\_38-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception préfecture : 16/04/2026